



PRÉFET DES HAUTES- ALPES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rappel de masques jetables « 4 plis » de la société F.F.M

Gap, le 16/02/2021

Non-conformité non dangereuse pour la santé

Suite à des tests effectués par le Laboratoire National de métrologie et d'Essai (LNE), la préfecture des Hautes-Alpes vous informe que la société F.F.M dont le siège social est situé à Chorges procède au **rappel de masques commercialisés sous la dénomination :**

« MASQUE DE PROTECTION JETABLE 4 PLIS »



Les tests ont montré une capacité de filtration des particules satisfaisante (filtration supérieure à 95 %), **mais une respirabilité insuffisante au regard de la norme relative aux masques de protection.**

Cette non-conformité, non dangereuse pour la santé, **peut entraîner un inconfort voire une gêne lors du port du masque.**

Les personnes en possession de ces masques doivent les rapporter au point de vente où ils ont été achetés.

Bureau de la communication et de la représentation de l'État

04 92 40 48 10

pref-communication@hautes-alpes.gouv.fr

Préfecture des Hautes-Alpes

28, rue Saint-Arey
05 011 GAP Cedex